



Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e rue, Saint-Côme
(Québec) J0K 2B0

www.stcomelanaudiere.ca
Tél. : 450 883-2726
Télec. : 450 883-6431

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT 773-2024

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSignée, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME ET AU CODE MUNICIPAL QUE :

Le règlement **773-2024** a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 9 juillet 2024. Ce règlement vise à modifier le règlement 438-2008 relatif au comité consultatif d'urbanisme.

Le règlement **773-2024** a été adopté le 9 juillet 2024; conséquemment, il entre en vigueur à cette date.

DONNÉ À SAINT-CÔME CE 19^e JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Marie-Claude Couture
Directrice générale et greffière-trésorière